



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

Programme de retour volontaire assisté de migrants en situation irrégulière au Maroc et de réinsertion dans leur pays d'origine (AVRR)

OIM - Avril 2010

1. Objectifs et description du programme AVRR

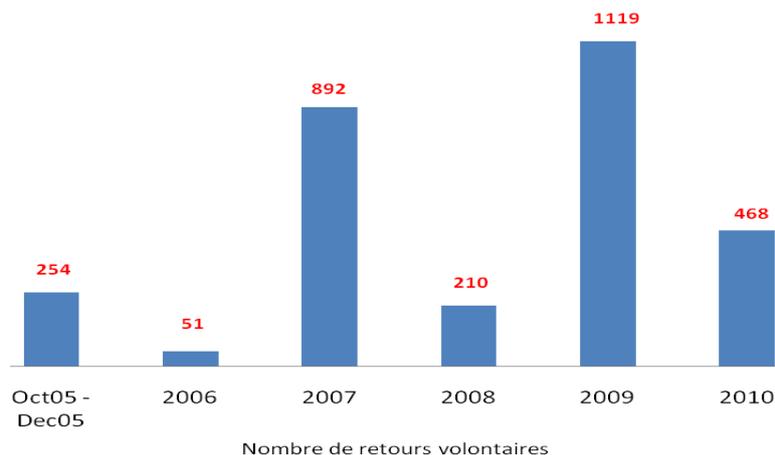
Le programme de retour volontaire assisté vise avant tout à contribuer par une réponse humaine à la gestion des flux migratoires irréguliers au Maroc. Ainsi, l'un de ses objectifs principaux est d'assister les migrants irréguliers au Maroc, souvent en situation de détresse, souhaitant retourner volontairement dans leur pays d'origine.

2. Résultats

2.1 Evolution du nombre de retours volontaires assistés

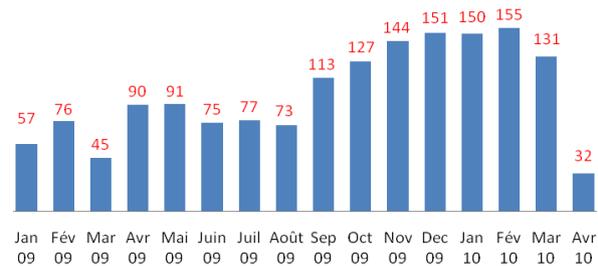
Les activités de retour volontaire assisté se sont développées grâce aux contributions de différents gouvernements européens (Allemagne, Angleterre, Belgique, Espagne, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suisse) et de la Commission Européenne, et sont effectuées en coordination avec les autorités du Royaume du Maroc et celles des pays d'origine.

Depuis le début des activités, fin 2005 et jusqu'au 30 avril 2010, un total de 2994 migrants en situation irrégulière ont été assistés.



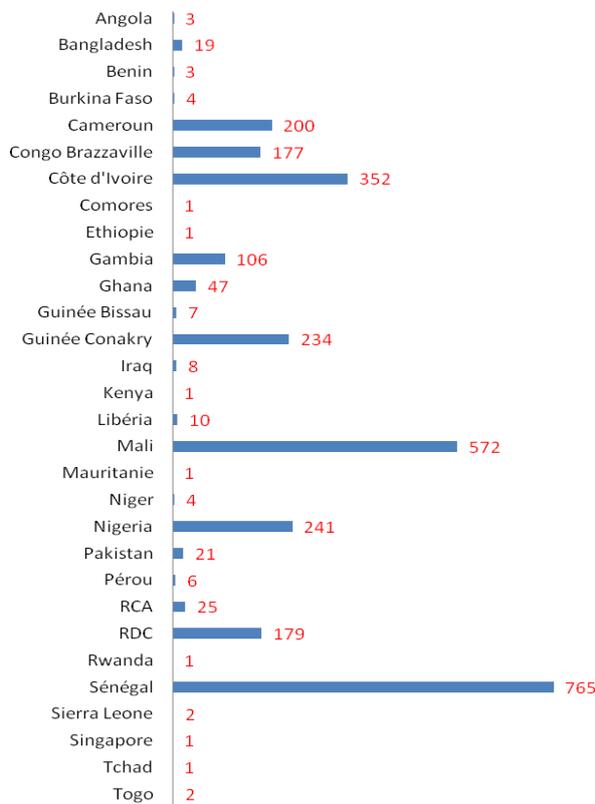
Cette évolution annuelle est essentiellement due aux capacités de financement disponibles pour assurer la continuité du programme.

Depuis Mars 2010 en l'absence de fonds supplémentaire l'enregistrement de nouveaux demandeurs est suspendu.



Evolution des retours volontaires depuis 2009

2.2 Caractéristiques des bénéficiaires



Retours volontaires par pays d'origine

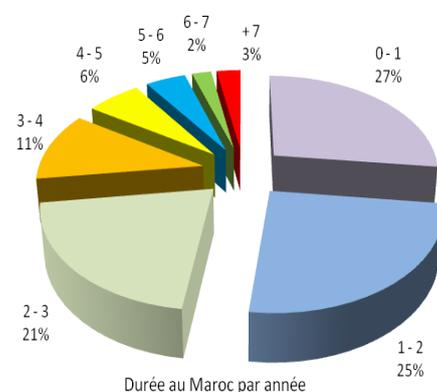
Les retours volontaires assistés ont été réalisés en direction de 30 pays d'origine.

Globalement, les deux principaux pays concernés sont le Sénégal et le Mali. A noter que la communauté sénégalaise et la communauté malienne font parties des diasporas les plus importantes présentes au Maroc.

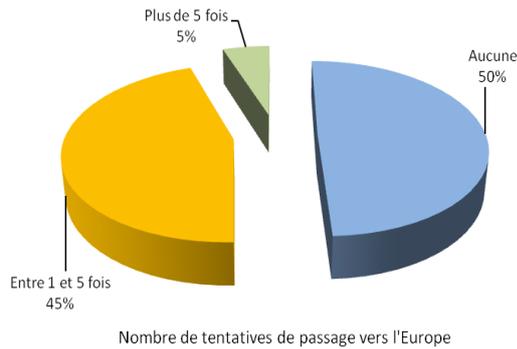
Depuis 2009 les demandeurs sont principalement originaires du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Nigéria et du Sénégal.

Il est à noter que les premiers retours volontaires pour des ressortissants du Nigéria ont commencé en janvier 2009.

Devenu difficile de « passer » en Europe, les migrants de transit se trouvent bloqués au Maroc en attendant une éventuelle possibilité de « passage ». Actuellement les migrants qui sollicitent l'aide de l'OIM sont essentiellement des personnes présentes au Maroc depuis 1 à 3 ans.

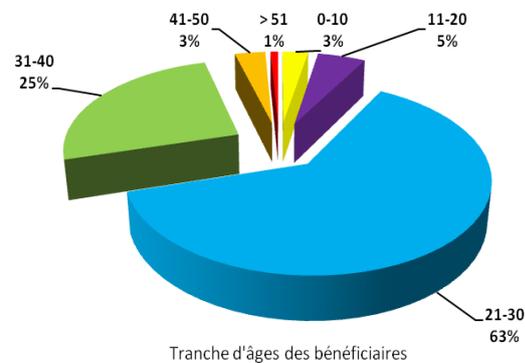
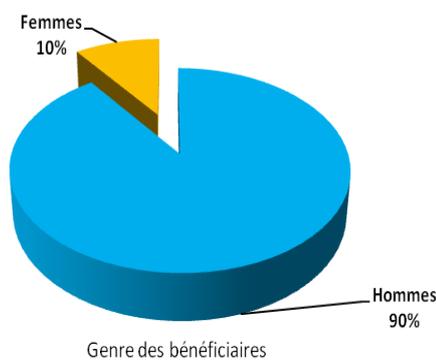


Durée au Maroc par année

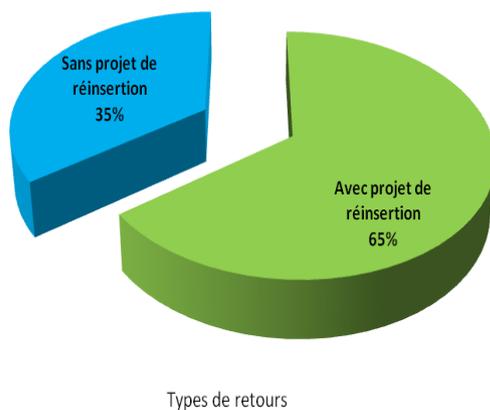


Durant leur séjour au Maroc ces migrants irréguliers ont généralement essayé de rejoindre l'Espagne soit par Ceuta, Melilla ou les Iles Canaries, mais sans succès.

Les bénéficiaires sont en général des jeunes hommes âgés entre 21 et 30 ans. On compte toutefois parmi les 2994 personnes assistées, 298 femmes et 124 mineurs, dont 59 enfants âgés de moins de 3 ans.



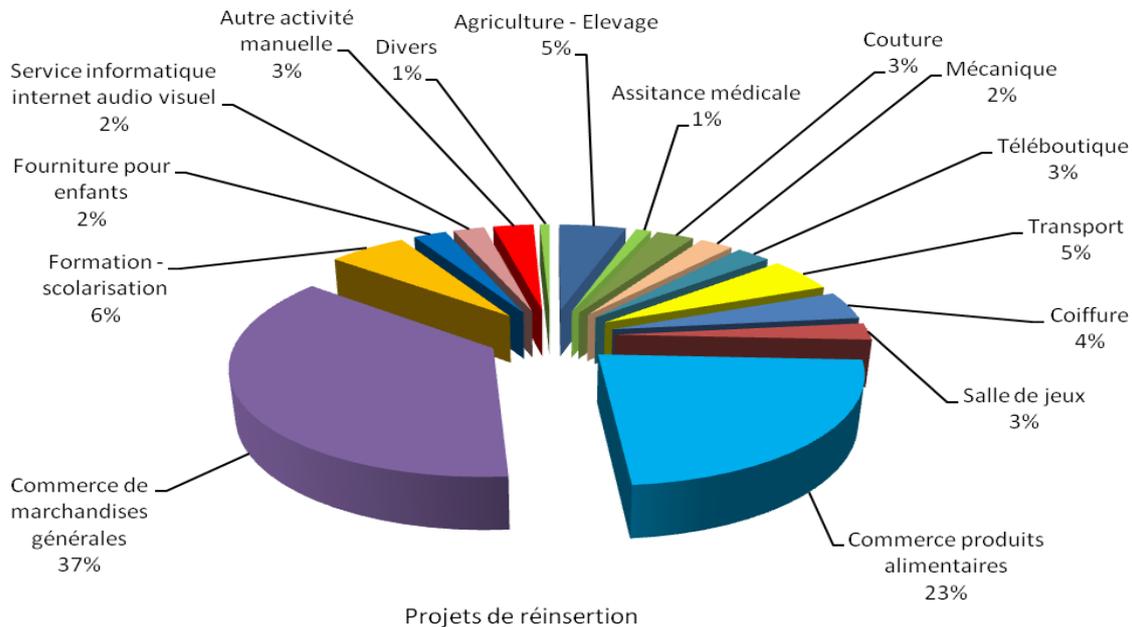
Parmi les 2994 personnes assistées pour leur retour volontaire, 1947 ont pu bénéficier d'un projet de réinsertion dans leur pays d'origine. Depuis 2008, tous les retours sont accompagnés d'une assistance à la réinsertion socio-économique pour les bénéficiaires.



L'appui à la réinsertion des bénéficiaires dans leur pays d'origine constitue un facteur rassurant pour le migrant en facilitant un retour socio-économique plus digne, un appui indirect au pays d'origine et un moyen de pérenniser le retour.

L'aide à la réinsertion est désormais de 485 € et chaque migrant bénéficie d'une visite médicale avant son départ.

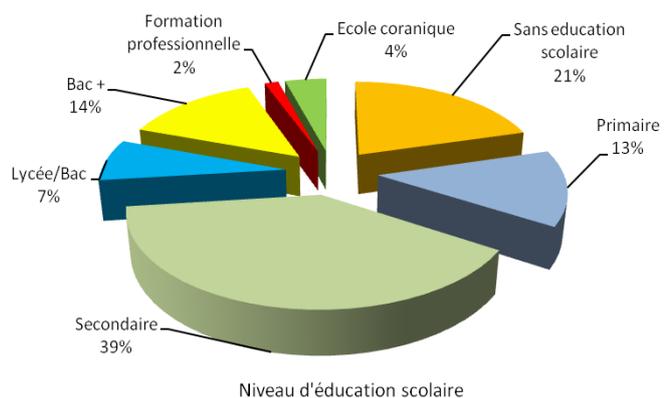
L'essentiel des microprojets mis en œuvre dans les pays d'origine concerne le secteur du petit commerce informel.



Selon l'évaluation qui s'est déroulée de juillet à août 2009 au Congo Brazzaville, en Guinée Conakry et au Sénégal auprès d'un échantillon de 41 bénéficiaires, il apparaît que le volet réinsertion est un facteur clé dans la prise de décision des migrants pour leur retour dans leur pays d'origine (100% des migrants ont répondu positivement à cette question).

Il a également été constaté que les projets sont fonctionnels (76%) et contribuent modestement à la satisfaction des besoins des migrants et de leur famille sans pour autant être des activités considérées comme durable dans le temps.

Le niveau d'instruction des bénéficiaires est varié et la grande majorité d'entre eux exerçaient avant leur départ une activité professionnelle souvent peu qualifiée du type petit commerce ou travaux manuels.



On note cependant une augmentation de migrants, à la recherche de travail, ayant fait des études supérieures. Ils ont généralement entrepris dans leur pays d'origine des activités dans le domaine des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (Services internet, traitement de textes, cameraman, photographe).

3 Le retour volontaire en images

1) Accueil des bénéficiaires et enregistrement :



2) Définition de l'activité de réinsertion :



3) Préparation du départ à l'OIM Rabat :



4) Transport jusqu'à l'aéroport :



5) Assistance à l'aéroport jusqu'au départ :



6) Assistance à l'arrivée au Pérou :



7) Commerce de matelas à Point-Noire (Congo Brazzaville) :



8) Commerce d'huile de palme en Guinée Conakry :

